



# ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 67757993 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'ADAMAOUA  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE LA VINA  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE NYAMBAKA  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
SERVICE TECHNIQUE  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work- Fatherland  
\*\*\*\*\*  
ADAMAOUA REGION  
\*\*\*\*\*  
VINA DIVISION  
\*\*\*\*\*  
NYAMBAKA COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARY  
\*\*\*\*\*  
TECHNICAL SERVICE  
\*\*\*\*\*

N° \_\_\_\_\_ /TDR/CNY/R1400/2020

Nyambaka, le **13 OCT 2020**

## TERMES DE REFERENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE SECURISATION ET D'ARROSAGE DES PLANTATIONS DANS TOUS LES SITES DE REBOISEMENT DE LA COMMUNE DE NYAMBAKA

<b>Date :</b>	<b>Du 01/11/2020 au 31/04/2021</b>
<b>Durée :</b>	06 Mois
<b>Lieu :</b>	Mangoli
<b>Objectif principal :</b>	L'objectif principal de cette activité vise à organiser et gérer l'entretien, la sécurisation, et l'arrosage des plantations dans tous les sites de reboisement la commune de Nyambaka
<b>Ordonnateur de l'activité</b>	<b>M. ABBO OUMAROU</b> , Maire de la Commune de Nyambaka
<b>Chef de l'activité</b>	ABDOULAZIS DJIBRINE, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Nyambaka
<b>Equipe de l'activité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Chef service technique ;</li> <li>- Le Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 » ;</li> <li>- Le Billeteur de la Commune de Nyambaka ;</li> <li>- Le CP MINFOF de Nyambaka ;</li> <li>- Populations riveraines</li> </ul>
<b>Logistique</b>	Véhicule, moto, décamètres, ficelles et autres
<b>Référence TOMPRO</b>	
<b>Budget de l'activité</b>	7 500 000 FCFA (soit 6 500 000 FCFA pour la Contribution de l'ACFCAM et 1 000 000 FCFA pour la contribution de la commune de Nyambaka)
<b>Composante</b>	<b>Composante 3</b>
<b>Activité</b>	<b>3.1.6. Organiser et gérer l'entretien, le suivi, la sécurisation et l'arrosage des plantations</b>
<b>Financement/Bailleurs de fonds :</b>	Contrat de subvention « <b>Reboisement 1400</b> » avec l'Union européenne.
<b>TdR rédigé par :</b>	ABDOULAZIS DJIBRINE, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Nyambaka

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR<sup>1</sup>, qui s'articule autour de l'APVFLEGT<sup>2</sup>. Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Nyambaka et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu les travaux d'entretien, de suivi, de sécurisation et d'arrosage des plantations afin d'assurer la réussite des plants. A l'issue de la mission d'évaluation des travaux de reboisement effectués sous la supervision du CP MINFOF de Nyambaka dans les sites de reboisement de Mangoli Village, Mangoli I, Sangsoumi I, Sangsoumi II, Mayo-Nangue et dans la Forêt Communale de Mayo Bali qui s'est déroulée du 20 au 24 Octobre 2020, l'équipe de mission a formulé les recommandations suivantes :

### **Recommandations immédiates pour la saison sèche (Novembre 2020 – Mars 2021):**

- Faire le nettoyage complet des mauvaises herbes dans tous les sites de reboisement du projet R1400 et entretenir 04 ha sur le site de la FC de Mayo Bali ;
- Enlever tous les mauvaises herbes coupés sur les sites de plantation est les brûler ;
- Ouvrir les pare-feux autour des sites sur une distance de 10 m et lancer les feux présoques ;
- Planifier les arrosages réguliers dans tous les sites au moins deux fois par semaine ;
- Faire le paillage c'est-à-dire recouvrir le sol tout autour des plants avec des débris de végétaux pour diminuer l'évapotranspiration;
- Veiller au suivi et à la surveillance journalière des plantations en positionnant sur chaque site un gardien ;
- Réaliser deux (02) puits sur le nouveau site de Mayo-Nangue et entretien des anciens puits (05 puits) ;
- Continuer les traitements phyto-sanitaire durant la saison sèche.

### **Recommandations pour le début de la saison des pluies (Mars-Avril 2021):**

- Identifier tous les plants morts qui n'ont pas survécus à la saison sèche;
- Quantifier les plants morts à remplacer et les classer par essence ;
- Acheter les plants pour les regarnis ;

(i) <sup>1</sup> PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) <sup>2</sup> APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

- Attendre le début de la saison des pluies (Mars – Avril 2021) pour effectuer les regarnis (remplacer les plants morts) sur chaque site.

Compte tenu de ces recommandations, les travaux d'entretien, de suivi, de sécurisation et d'arrosage des plantations s'imposent et ont pour objectif de créer des conditions favorables afin de stimuler une croissance vigoureuse des plants.

Ainsi, l'entretien vise essentiellement à éviter aux plants d'être étouffés par la végétation adventice concurrente et éviter les feux de brousse dans les sites de reboisement. Les autres opérations d'entretien sont l'arrosage ou l'irrigation des plants dans les régions sèches, l'élagage et la taille des arbres qui peuvent également être nécessaires dans certains cas. Quant à la sécurisation et le suivi, ils visent à protéger la plantation contre les animaux dévastateurs, les feux de brousse et le vandalisme. D'où l'objet du présent TDR.

## **2. OBJECTIF DE L'ACTION**

### **2.1. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION**

L'objectif principal de cette activité consiste à organiser et gérer les travaux d'entretien, de suivi, de sécurisation et d'arrosage des plantations dans la commune de Nyambaka.

### **2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Faire le nettoyage complet des mauvaises herbes dans tous les sites de reboisement ;
- Enlever tous les mauvaises herbes coupés sur les sites de plantation est les brûler ;
- Ouvrir les pare-feux autour des sites sur une distance de 10 m et lancer les feux présoces ;
- Planifier les arrosages réguliers dans tous les sites au moins deux fois par semaine ;
- Faire le paillage c'est-à-dire recouvrir le sol tout autour des plants avec des débris de végétaux pour diminuer l'évapotranspiration;
- Veiller au suivi et à la surveillance journalière des plantations en positionnant sur chaque site un gardien
- Identifier tous les plants morts qui n'ont pas survécus à la saison sèche;
- Quantifier les plants morts à remplacer et les classer par essence ;
- Acheter les plants et effectuer les regarnis (remplacer les plants morts) sur chaque site en début de la saison des pluies (Mars – Avril 2021);
- Sensibiliser les vendeurs de bois de chauffe installés le long de l'axe lourd Nyambaka-Ngaoundéré sur la nécessité de se regrouper en association (GIC, Coopératives...) afin d'approvisionner le marché domestique en bois légal

### 3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Après la mise en terre des plants, place à l'étape la plus importante qui est déterminant pour la réussite de la plantation. L'équipe du projet communal s'organisera et gèrera les travaux d'entretien, de sécurisation et de protection de la plantation. La méthodologie est la suivante :

- Sensibiliser la population sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations ;
- Identifier et former la main d'œuvres qui sera utilisée pour les travaux de désherbage ou de nettoyage de la plantation, d'arrosage et de gardinnage ;
- Les responsables communaux se chargeront d'organiser des réunions, d'identifier les communautés et parties prenantes, de faire la promotion du projet auprès de la population et de sensibiliser la population sur le projet, le VIH/SIDA et la prise en compte de l'aspect genre, droit de l'enfant et de la minorité ou peuple autochtone ;
- Les travaux de défrichage et de nettoyage complet des mauvaises herbes concerneront les superficies suivantes par site de reboisement.

#### Superficie (en ha) à entretenir par site de reboisement

Sites de reboisement	Coordonnées GPS		Superficie à entretenir en ha
	X	y	
Site de MANGOLI Village	390313	772519	24
Site de MANGOLI 1	389190	779447	12
Site de SANSOUMI 1	388594	783455	14
Site de SANSOUMI 2	388871	785025	04
Site de MAYO-NANGUE	396788	768138	29
Site de la FC de Mayo Bali	392037	775293	04
<b>Total</b>			<b>87 ha</b>

Aussi, les services déconcentrés des ministères de l'Environnement et ceux des Forêts et de la Faune seront contactés et vont contractualiser avec la commune des contrat-programmes pour apporter leur appui en renforcement des capacités en matière, d'arrosage et d'entretien des plants. Les plants seront arrosés abondamment, même en cas de pluie ; et période de sécheresse pendant la croissance, arrosés de manière répétée. Marquer les jeunes plants à l'aide d'un piquet, afin d'éviter qu'ils ne soient coupés par erreur lors de la fauche de l'herbe. Le suivi et la surveillance régulier sera effectué et les traitements phytosanitaires pourront être appliqués en cas d'attaque par les champignons ou tout autre agent pathogène. Les gardiens en permanence sur le site, assureront une surveillance pour protéger le site contre les feux de brousse, le vandalisme et contre les animaux dévastateurs.

Toutefois, pendant ces opérations d'entretien et de sécurisation, une (01) réunion de sensibilisation des vendeurs de bois de chauffe installés le long de l'axe lourd Nyambaka-Ngaoundéré sera organisée sur la nécessité de se regrouper en association (GIC, Coopératives...) afin d'approvisionner le marché domestique en bois légal.

#### 4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette action sont les suivants :

- ✚ Tous les sites de reboisement seront désherbés et nettoyés pour favoriser la croissance des plantes ;
- ✚ Les pare-feu autour des sites sur une distance de 10 m seront ouverts ;
- ✚ Au moins 01 arrosage par semaine avec un minimum de 10 litres/plant ;
- ✚ Le traitement phytosanitaire sera assuré en cas d'attaque par les champignons ou tout autre agent pathogène ;
- ✚ La sécurisation du site est assurée par les gardiens (un gardien /site) durant au moins cinq mois ;
- ✚ Une (01) réunion de sensibilisation des vendeurs de bois de chauffe installés le long de l'axe lourd Nyambaka-Ngaoundéré est organisée sur la nécessité de se regrouper en association (GIC, Coopératives...) afin d'approvisionner le marché domestique en bois légal.

#### 5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de cette action, les produits suivants sont attendus :

- ✚ Rapport d'entretien ;
- ✚ Liste de présences des manœuvres ;
- ✚ Fiche de décharges de l'activité ;
- ✚ Attestation de service fait signée par le Maire ;
- ✚ Photos ;
- ✚ Rapport de sensibilisation des vendeurs de bois de chauffe installés le long de l'axe lourd Nyambaka-Ngaoundéré. pour l'approvisionnement du marché domestique en bois légal

#### 6. BUDGET DE L'ACTION

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	ACFCAM	MAIRIE
<b>1. Processus de suivi, entretien et arrosage des plantations</b>						
<i>Défrichage et Nettoyage (Enlever les mauvaises herbes coupées sur les sites)</i>	<i>Ha</i>	<i>87</i>	<i>40 000</i>	<i>3 480 000</i>	<i>3 480 000</i>	
<i>Arrosages deux fois par semaine sur 06 mois</i>	<i>Ha</i>	<i>87</i>	<i>15 000</i>	<i>1 305 000</i>	<i>1 305 000</i>	
<i>Réalisation des 02 puits sur le nouveau site de Mayo-Nangue</i>	<i>puits</i>	<i>02</i>	<i>67 500</i>	<i>135 000</i>	<i>135 000</i>	
<i>Entretien des anciens puits (05)</i>	<i>puits</i>	<i>05</i>	<i>30 000</i>	<i>150 000</i>	<i>0</i>	<i>150 000</i>
<i>Paillage (recouvrir le sol tout autour des plants avec des débris de végétaux)</i>	<i>plants</i>	<i>10 000</i>	<i>25</i>	<i>250 000</i>	<i>0</i>	<i>250 000</i>
<b><i>S/Total 1</i></b>				<b><i>5 320 000</i></b>	<b><i>4 920 000</i></b>	<b><i>400 000</i></b>
<b>2. Sécurisation des sites de plantation</b>						
<i>Ouverture de pare feu</i>	<i>site</i>	<i>6</i>	<i>50 000</i>	<i>300 000</i>	<i>0</i>	<i>300 000</i>
<i>Gardiennage des 05 sites durant 06</i>	<i>05H/</i>	<i>30 (5*6)</i>	<i>36 000</i>	<i>1 080 000</i>	<i>1 080 000</i>	<i>0</i>

mois	mois					
				1 380 000	1 080 000	300 000
<b>S/Total 2</b>						
<b>3. Matériels et outillage</b>						
Achat des machettes, arrosoirs et autres petits matériels	F	F	F	100 000	50 000	50 000
Confection de deux plaques (02) plaques à positionner à l'entrée des nouveaux sites de reboisement	plaque	02	50 000	100 000	50 000	50 000
				200 000	100 000	100 000
<b>S/Total 3</b>						
<b>4. Sensibilisation des parties prenantes</b>						
Sensibilisations des vendeurs de bois de chauffe pour l'approvisionnement du marché domestique en bois légal	forfait	forfait		300 000	100 000	200 000
Perdiem de suivi du superviseur technique (PF reboisement)	forfait			300 000	300 000	
Perdiem du relais communautaire (Billeteur)	forfait			200 000	100 000	100 000
				800 000	500 000	300 000
<b>TOTAL</b>				<b>7 500 000</b>	<b>6 500 000</b>	<b>1 000 000</b>

Le budget global de la présente activité est estimé à : **Sept millions cinq cent mille Francs CFA (soit 6 500 000 FCFA pour la Contribution de l'ACFCAM et 1 000 000 FCFA pour la contribution de la Commune de Nyambaka)**

Nom de la personne de contact pour l'activité : Monsieur **ABDOULAZIS DJIBRINE**, le **Chargé du projet « Reboisement 1400 » dans la commune de NYAMBAKA**

Lieu : Commune de NYAMBAKA

Date prévue pour la remise du TdR: .....

Signature de validation du Maire



*Abbo Tumarou*